



Le Jeudi 20 Juillet 2017

**MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400**

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : [mairie.plougourvest@wanadoo.fr](mailto:mairie.plougourvest@wanadoo.fr)

**- Compte-rendu du Conseil Municipal -**

*Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Jeudi 20 Juillet 2017 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux, sauf Virginie BOUCH MEVEL et Daniel HERRY.*

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Joël CLOAREC, Secrétaire de Séance.

### LE POLE ENFANCE JEUNESSE S'APPELLERA "ESPACE SIMONE VEIL"

A la demande de Monsieur le Maire et pour garder le souvenir d'une femme engagée, courageuse, déterminée et qui est un véritable exemple pour notre jeunesse, le Conseil Municipal à l'unanimité décide de donner le nom d'"Espace Simone Veil" au Pôle enfance Jeunesse en cours de finition. En tant que Ministre de la Santé, Madame Simone Veil, avait entre autres entrepris une refonte complète de l'accueil du jeune enfant.

#### 1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu de la réunion du Jeudi 22 Juin 2017 est approuvé.

#### 2/ Compte rendu des différentes commissions extra communales

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales.

#### 3/ Situation de travaux

Monsieur le Maire a fait le point sur les travaux en cours.

#### 4/ CCPL: Fonds de concours 2017

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la mise en place d'un fonds de concours venant se substituer à la dotation de solidarité communautaire pour un montant de 10 573€ en 2017. La commune est donc amenée à présenter un dossier et à délibérer sur des travaux d'investissement. Les conseillers municipaux valident, à l'unanimité, le thème du pôle enfance jeunesse, investissement se terminant pour septembre 2017.

#### 5/ CCPL: FPIC 2017

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la validation du FPIC 2017 par le Conseil communautaire de la CCPL. La commune percevra donc 33 226 € en 2017.

#### 6/ CCPL: rapport annuel 2016 sur le prix et qualité du service public d'élimination des ménagers et assimilés

Monsieur le Maire présente le rapport annuel 2016, sur le prix et qualité du service public d'élimination des ménagers et assimilés. Ce rapport est rédigé par la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau, qui en a la compétence. Les membres du Conseil prennent acte du rapport 2016.

## **7/ SDIS: Rapport d'activités 2016**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que le rapport d'activités 2016 du SDIS est consultable sur le site du SDIS29. Les membres du Conseil prennent acte du rapport 2016.

## **8/ Transfert du siège du SIMIF vers le CDG29**

Suite au départ en retraite du secrétaire du SIMIF, le secrétariat se voit transféré de la commune de l'Île Tudy vers le Centre de Gestion de Quimper. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ce transfert du secrétariat vers le Centre de Gestion du Finistère.

## **9/ Rapport sur le prix et qualité de l'eau du SIE de Pont An Ilis pour 2016**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport dressé pour l'année 2016 par Denis BARON de l'entreprise 3CO, missionnée par le syndicat Intercommunal des Eaux de Pont An Ilis pour contrôler le service d'exploitation en eau potable, délégué par voie d'affermage à SUEZ Eau de Saint Pol de Léon. Ce rapport concerne la qualité et le prix de l'eau. Monsieur le Maire a également présenté l'évolution du nombre d'abonnés, les volumes d'eau importés du SMI de Landivisiau et facturés aux particuliers ( soit 2.08€/m3) et le bon rendement du réseau: 86.6% pour 312 km de réseau.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décident d'approuver le rapport tel que présenté.

## **10/ Travaux complémentaires au Pôle enfance jeunesse: Avenant n°3- Le Vourc'h**

Suite aux travaux sur les abords du Pôle enfance jeunesse, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que des travaux complémentaires sont à prévoir sur le lot 1- terrassement - empiérement missionné par l'entreprise LE VOURC'H de SIZUN. Les travaux complémentaires sont la Confection et Rehaussement du muret de soutènement en limite du terrain de football pour une longueur de 13 ml.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité, cet avenant pour un montant de 3 306€ HT.

## **11/ Eglise Saint-Pierre: Attribution du lot 4- Menuiserie-Ebénisterie-Polychromie**

Suite à l'avis d'appel public à concurrence publié sur le Télégramme et Ouest France et en format dématérialisé sur MEGALIS, suite à l'analyse des offres par l'architecte De Ponthaud et l'économiste ADP, maître d'œuvre de l'opération,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de retenir l'offre de l'entreprise économiquement la mieux disante tels que présenté :

<b>Lot</b>	<b>Entreprise</b>	<b>Montant HT</b>
N°4- Menuiserie Ebénisterie Polychromie	Atelier Régional de Restauration	74 510€

Le Lot 5- Vitrail sera délibéré lors du prochain Conseil Municipal de Septembre.

## **12/ Eglise Saint-Pierre: Attribution de la Coordination des Travaux**

Après avoir consulté différentes entreprises, les membres du Conseil Municipal décident de retenir l'entreprise JFC Coordination pour suivre les travaux de coordination de l'Eglise Saint Pierre, pour un montant de 1 350€ HT.

*La Séance est levée à 20h.*